

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2022



N° 24/2022

Le 8 avril deux mil vingt-deux à 19 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 1^{er} avril 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, Fernandes, M. Aubry, Mmes Delormel, Flagothier, Konan, M. Rousseau, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par M. Desmedt, M. Moonen par M. Dubouil, M. Kwak par M Aubry, Mme Coulon par M Desmedt, M. Berthelot par M. Bourgeteau, Mme Barre par Mme Dollez.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Hamot, Lenoble, Mme Vigne et M. Matron. Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 24
Votes Pour : 24
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Création de postes.

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 qui stipule que les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Après avis favorable du Comité Technique réuni en sa séance du 23 mars 2022 et sur proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE la création des postes suivants, à temps complet :

- 3 postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe au 01/09/2022,
- 1 poste de rédacteur principal 1^{ère} classe au 01/10/2022,
- 1 poste d'agent de maîtrise au 01/09/2022.

Ainsi délibéré, pour copie conforme

Pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental de l'Oise